

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Direction Énergie Connaissance
Département Autorité Environnementale
Réf. Chr : 48/2016
Nos réf. : 2015-001805
Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

Montpellier, le 16 FEV. 2016

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées,

à

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer des Pyrénées Orientales
Service Environnement Forêt Sécurité routière
2, rue Jean Richepin - BP 50909
66020 PERPIGNAN Cedex

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet de régularisation de 12 ouvrages d'irrigation des Vergers du Roussillon
déposé par l'EARL Les Vergers du Roussillon.

Par courrier reçu le 15/12/2015, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Régularisation de 12 ouvrages d'irrigation des Vergers du Roussillon déposé par l'EARL Les Vergers du Roussillon.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,



Frédéric DENTAND

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri IV de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02